

Guide à l'usage des collèges engagés dans la démarche

Collège durable 34



Mise en place d'un Agenda 21 de l'établissement



Guide à l'usage des collèges engagés dans la démarche

Collège durable 34

Mise en place d'un Agenda 21 de l'établissement

Edito

La démarche « Collège durable 34 » est un dispositif d'accompagnement, initié par le Conseil général et l'Inspection Académique de l'Hérault, à destination des collèges publics s'engageant dans une démarche globale d'éducation au développement durable de type Agenda 21 scolaire.

A l'issue de deux années d'accompagnement, les collèges qui satisferont à des critères définis se verront attribuer pour une durée de quatre ans le label « Collège durable 34 ».

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans les politiques de développement durable engagées par le Département de l'Hérault en lien avec les compétences que la Collectivité exerce au niveau des collèges.

En effet, le Département a initié depuis plusieurs années une démarche globale de développement durable. Elle s'est concrétisée par la mise en place, dès 2003, d'un Agenda 21 départemental, reconnu par le Ministère de l'écologie en 2009 et récompensé à deux reprises par les « Rubans du Développement durable ».

Plusieurs actions de l'Agenda 21 départemental font explicitement référence aux collèges, à l'éducation au développement durable et à l'aide à la mise en place d'agendas 21 locaux *1. **La démarche « Collège durable 34 » est une nouvelle action** inscrite au guide des Actions Educatives Territoriales (AET).

En parallèle, le Ministère de l'éducation nationale a impulsé depuis 2004 la généralisation de l'éducation au développement durable *2.

Compte tenu de cette convergence d'objectifs, il est donc apparu opportun d'élaborer conjointement un dispositif visant à accompagner les collèges, qui en manifestent le souhait, dans la mise en place d'une démarche de type Agenda 21 scolaire.

L'objectif de ce dispositif est d'impulser, au sein d'un établissement, une démarche globale de développement durable à visée prioritairement pédagogique, en y associant l'ensemble des acteurs du collège.

André Vezinhet

Président du Conseil général de l'Hérault,
Député

**1 Actions n°14: « Démarche HQE pour les collèges », n°20: « Schéma départemental d'éducation à l'environnement et au développement durable », n° 59: « Collège durable de l'Hérault » et n°47: « Aide à la mise en place d'agendas 21 locaux dans les communes »*

**2 Circulaires « Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable EEDD » n°2004-110 du 08/07/2004 (BOEN n°28 du 15/07/2004) et n°2007-077 du 29/03/2007 (BOEN n°14 du 05/04/2007)*

Sommaire

Edito	2
--------------	----------

1. COLLEGE DURABLE 34	4
------------------------------	----------

Les objectifs	5
Les principes	6
Le déroulement de la démarche	8
Les ressources pour l'accompagnement	12
La procédure d'engagement dans la démarche	14
L'attribution du label « Collège durable 34 »	14
Les partenaires institutionnels	16

2. PISTES DE TRAVAIL PAR THEMATIQUE	18
--	-----------

Biodiversité	19
Eau	20
Déchets	21
Energie	22
Mobilité	23
Alimentation	24
Social	25
Cadre de vie	26

3. ANNEXES	28
-------------------	-----------

Outils méthodologiques	29
1 - Bilan des actions du collège concernant le développement durable	31
2 - Sondage : les thèmes prioritaires	32
3 - Vos constats et/ou suggestions pour s'améliorer	33
4 - Diagnostic par thématique	34
5 - Plan d'actions	34
6 - Fiches actions	35
7 - Bilan de l'accompagnement	36
8 - Evaluation globale	36
9 - Evaluation finale	34
Ressources DAFPEN (Rectorat)	38
Ressources pédagogiques	40

1. COLLEGE DURABLE 34



Les objectifs

Le dispositif « Collège durable 34 » a pour objet d'aider les collèges publics à s'engager dans une démarche globale de développement durable au niveau de l'établissement (équipement, pédagogie, éco-responsabilité), en y associant l'ensemble de la communauté éducative ainsi que les partenaires du collège.

L'objectif d'une telle démarche est de sensibiliser les collégiens aux problématiques du développement durable, de les responsabiliser sur les enjeux futurs, de leur permettre d'adopter un comportement éco-responsable et les initier aux mécanismes de la démocratie participative.

L'inscription dans le guide des Actions Educatives Territoriales est également l'occasion, pour le collège, de mettre en place des stratégies d'établissement en matière de développement durable qui ont vocation à produire des effets sur le moyen terme. Elles doivent permettre aussi de poursuivre des actions au-delà de la phase initiale d'accompagnement.

La démarche vise donc à mettre en place un Agenda 21 scolaire, c'est à dire à élaborer une stratégie globale de développement durable de l'établissement, assortie d'un plan d'actions.

Les principes

Le dispositif d'accompagnement « Collège durable 34 » se déploie sur **deux années scolaires complètes** et répond à une initiative de la communauté éducative motivée.

Au cours de ces deux années, l'établissement aura établi un diagnostic de ses pratiques au regard du développement durable, construit une stratégie pour les améliorer et décliné un plan d'actions concrètes à forte visée éducative.

C'est cette stratégie, assortie du plan d'actions, qui constitue « l'Agenda 21 scolaire ».

Plusieurs principes guident l'action :

☞ Cette démarche est avant tout éducative et vise à engager le collège dans la voie du développement durable. Il s'agit donc de développer un projet pédagogique, en lien avec les enseignements et le projet d'établissement, qui s'articule autour de :

☞ **l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté**

☞ **la participation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative**

☞ **la promotion de valeurs communes, l'éco-responsabilité**

Au-delà de ces objectifs éducatifs, le projet peut aussi conduire à terme à une gestion plus économe du collège sur le plan environnemental et à l'amélioration de ses impacts économiques et sociaux.

La démarche se propose d'appliquer les six principes suivants :

- la transparence et le partage de l'information
- la responsabilité individuelle et collective
- la concertation
- la prise en compte du long terme
- la transversalité
- l'action fondée sur des savoirs scientifiques

La conduite de la démarche « Collège durable 34 », qui est par essence multi-thématique, nécessite **une réelle implication et la motivation de l'ensemble de la communauté éducative.**

8 grands volets thématiques sont concernés :

- Biodiversité
- Eau
- Déchets
- Energie
- Mobilité
- Alimentation
- Social
- Cadre de vie (air, bruit...)

En effet, même si la démarche s'appuie sur des actions éducatives concrètes, liées aux contenus des enseignements, elle aura des impacts sur d'autres domaines d'activités de l'établissement (notamment administratifs mais surtout techniques : eau, déchets...).

Il est donc indispensable que toutes les catégories de personnels adhèrent au processus.

Cette implication de tous les acteurs doit se matérialiser au travers de la mise en place d'**une structure de gouvernance** de la démarche (**le Comité de pilotage**) qui reflète la diversité des acteurs impliqués (élèves, enseignants, personnels administratifs et techniques, mais aussi des partenaires extérieurs : parents d'élèves, élus, associations...).

La structuration du pilotage et de l'animation de la démarche (« la gouvernance »)

Afin de partager les enjeux, de les faire connaître grâce à une bonne diffusion des informations et de mobiliser les élèves, il convient de structurer la gouvernance du projet en s'appuyant sur un Comité de pilotage et des éco-délégués.

Le Comité de pilotage

Réuni 2 à 3 fois par an par le Principal du collège, **il s'agit d'une instance clé** qui coordonne la conduite du projet et en valide les grandes orientations ; il est habilité à les soumettre au Conseil d'administration.

En marge de ce comité, il est indispensable que quelques membres (de 1 à 3) de l'équipe éducative acceptent d'animer la démarche et d'en être les référents (ou chefs de projet).

Son rôle :

- valider la démarche
- coordonner les différentes actions avec les enseignants référents du collège
- valider les orientations et les pistes de travail
- valider le plan d'actions
- suivre les étapes de réalisation (voir calendrier p.13)
- réaliser des bilans intermédiaires et l'évaluation globale

Le Comité de pilotage doit refléter la diversité des acteurs prenant part à la vie de l'établissement et participant à son environnement. Il pourra être composé de (liste donnée à titre indicatif) :

- le Principal du collège
- les enseignants référents
- l'éco-délégué et/ou le délégué de classe
- l'intendant (et/ou le CPE)
- les agents, l'infirmière
- le ou les référents du Conseil général
- le représentant référent du Rectorat et/ou de l'Inspection Académique
- les intervenants extérieurs, s'il y a lieu.
- le Conseiller général membre du conseil d'administration
- le directeur de l'école primaire (lien CM2-6ème), s'il y a lieu.
- l'élu et/ou le technicien de la collectivité locale d'implantation du collège
- le délégué des parents d'élèves

Les éco-délégués

Les éco-délégués sont des élèves volontaires qui acceptent de constituer un relais entre le Comité de pilotage, dont ils sont membres, et les élèves de l'établissement.

Les éco-délégués constituent une force de proposition dans la définition des objectifs et du programme d'actions et assurent un rôle moteur dans la mise en œuvre des actions.

La désignation des éco-délégués, qui doit être organisée soit au démarrage de la démarche (idéalement) soit en début de l'année scolaire n+1 (voir calendrier p. 13),

repose préférentiellement sur le volontariat plutôt que sur une élection. Les éco-délégués ne sont pas les délégués des élèves et n'ont pas de représentativité institutionnelle reconnue.



Dans le cadre du dispositif « Collège durable 34 », l'OCCE 34 (Office Central de la Coopération à l'Ecole) peut accompagner, à la demande des collèges, la mise en place des éco-délégués sur deux niveaux :

- ☞ La formation à destination des enseignants sur le rôle et les missions des éco-délégués
- ☞ L'assistance au collège dans la désignation et la mise en place des éco-délégués.

Enfin, au-delà des objectifs et principes énoncés ci-dessus, la démarche doit s'efforcer de balayer les trois « piliers » du développement durable :

☞ **Volet économique** : découverte des métiers et du monde de l'entreprise, au travers par exemple de visites d'entreprises (éco-construction, mobilité...), d'exploitations agricoles, d'installations techniques de traitement des effluents ou des déchets, de sites d'énergies renouvelables, approche des contraintes budgétaires (budget énergie de l'établissement)...

☞ **Volet environnemental** : connaissance de l'environnement local, gestion des milieux, éco-techniques...

☞ **Volet social** : gouvernance, démocratie participative, concertation, formation, égalité des chances...

Le déroulement de la démarche

Le collège, qui souhaite s'engager dans la démarche, répond à l'**appel à projets** initié par le Conseil général dans le guide des Actions Educatives Territoriales (AET) avant la fin du mois de juin. Un appui peut être fourni au collège, par les services concernés du Conseil général et du Rectorat, pour établir le dossier de candidature.

Les grandes étapes de la démarche

Le schéma synoptique, page suivante, résume le calendrier de la démarche.

Durant les deux années d'accompagnement, une association d'éducation à l'environnement et au développement durable du réseau COOPERE 34, choisie conjointement par le Département et le Collège, assiste **sur le plan méthodologique** la mise en place de la démarche (financement de l'association à hauteur de 5 000 € par le Département).

La démarche se déroule de la manière suivante :

📅 **Année n-1 : préparation et dépôt de la candidature à l'appel à projets, réflexion sur la gouvernance du projet, possibilité de suivre une formation dans le «Programme de Formation Etablissement» (PFE) proposé par le Rectorat**

📅 **Année n : état des lieux, diagnostic, définition d'une stratégie et écriture du plan d'actions (c'est à dire l'Agenda 21)**

📅 **Année n+1 : engagement des actions concrètes, mesure des résultats, évaluation et amélioration**

Il est à noter qu'en année scolaire n, la conduite du diagnostic n'exclut pas que le collège puisse, **en parallèle**, engager des actions de développement durable sollicitées dans le cadre classique des AET en fin d'année n-1.

De même, en année scolaire n+1, si le collège souhaite bénéficier d'un co-financement du Conseil général pour mener les actions inscrites à l'Agenda 21, celles-ci devront obligatoirement avoir été sollicitées en fin d'année n dans le cadre des AET.

En effet, en année n+1, le rôle de l'association accompagnatrice **n'est pas d'animer les actions**, mais bien d'aider le collège à en mesurer l'avancement, à les évaluer à l'aide d'outils appropriés et à en établir

un bilan qui puisse permettre d'améliorer le plan d'actions pour les années ultérieures et d'obtenir **le label «Collège durable 34»**.

Le calendrier détaillé de la démarche

L'enchaînement des étapes est le suivant :

- **l'état des lieux** : où en est-on ? ; qu'a-t-on déjà entrepris en terme de développement durable et d'éducation au développement durable ?
- **le diagnostic** : que peut-on faire pour améliorer nos pratiques, quelles sont les opportunités ?
- **la définition d'une stratégie** : quels axes de progrès va-t-on privilégier (en fonction de la faisabilité technique et budgétaire notamment) ?
- **le plan d'actions** : comment décline-t-on la stratégie en actions concrètes ?
- **l'évaluation** : comment mesure-t-on le degré d'atteinte des objectifs et avec quels outils ?

Année n-1

La préparation à la candidature s'appuie sur la réflexion de la gouvernance du projet et la possibilité de suivre la formation dans le «Plan de Formation Etablissement». Le collège peut faire appel aux services du Conseil général et du Rectorat (voir p.14 et 15) pour le guider dans cette phase. **La date limite de réponse à l'appel à projets est le 30 juin.**

1^e année (année n)

La première année correspond à une phase de lancement de la démarche, de mobilisation des acteurs et de réflexion stratégique autour d'un diagnostic. Le travail doit conduire, en fin d'année scolaire, à la rédaction du plan d'actions qui constituera l'Agenda 21 de l'établissement.

Afin d'éviter l'écueil d'un sentiment d'absence d'actions concrètes, vécu par les élèves, il est conseillé d'engager en parallèle, au cours de cette année n, des actions sur une des thématiques proposées (voir p.8) dans le cadre classique des AET.

Etape 1 : La réalisation du diagnostic

Il s'agit, dans un premier temps, d'établir un **état des lieux** où sont recensées les pratiques de l'établissement en matière de développement durable ainsi que les projets pédagogiques (EDD) existants.

A partir de cette « photographie », la démarche va consister, **avec l'ensemble des acteurs et en lien étroit avec les objectifs pédagogiques**, à définir quels sont les grands enjeux et quels sont les leviers d'action à disposition : c'est le **diagnostic partagé**.

Cette étape est primordiale : c'est sur la base de ce diagnostic partagé que seront définis les axes de progrès et que sera élaborée une stratégie, déclinée ensuite en plan d'actions.

Lors de cette phase déterminante, l'association accompagnatrice fournit des outils méthodologiques d'enquête et de diagnostic et assiste étroitement l'équipe en animant la démarche (outils joints en annexes p.31).

Au cours de cette phase, il est tout à fait possible d'impliquer les élèves de différentes classes à la réalisation des enquêtes (qui peut, par exemple, donner lieu à la tenue d'ateliers de concertation), de leur dépouillement ou lors de la communication des résultats (réalisation d'un journal interne, d'un blog...).

Etape 2 : La rédaction de l'Agenda 21 (la stratégie + le plan d'actions)

Au vu des constats résultant du diagnostic partagé, **des axes de progrès** vont pouvoir être dégagés.

Néanmoins, tous les axes de progrès ne pourront pas être travaillés en même temps, notamment pour des raisons de faisabilité technique et / ou financière. Il faudra donc arrêter des priorités et un calendrier.

En particulier, il est recommandé d'éviter de programmer une action qui nécessiterait des aménagements sur les bâtiments ou les espaces extérieurs, car ceux-ci font l'objet d'une programmation pluriannuelle des services du Département.

A partir de la stratégie définie, le plan d'actions concrètes, mesurables et associées à un calendrier de travail précis, va être arrêté en précisant pour chaque action :

- les enseignements et les actions éducatives mobilisées,
- les objectifs,
- le contenu,
- les délais de réalisation,
- les partenaires associés,
- le budget et les financements éventuels,
- les indicateurs d'objectifs (la cible) et de résultats.

C'est le document rassemblant la stratégie et le plan d'actions qui, une fois approuvé par le Comité de pilotage puis par le Conseil d'Administration, constitue l'Agenda 21 de l'établissement.



2^e année (année n+1)

Etape 1 : La mise en œuvre des actions

La seconde année correspond à une phase de mise en œuvre des actions, d'évaluation de leur avancement et de la rédaction d'un premier bilan. Toutefois, le déroulement des phases de diagnostic peut entraîner un certain retard et donc une validation du plan d'actions au cours du premier trimestre de l'année n+1.

Attention :

Pour que des actions puissent être mises en œuvre en année n+1, il est nécessaire de s'être assuré en année n (donc avant la rédaction définitive de l'Agenda 21) qu'elles puissent bénéficier d'un financement ou qu'elles s'inscrivent dans le dispositif des AET.

Ces actions peuvent être par exemple :

- des actions inscrites au guide des AET du Département :
 - ☞ **nécessité impérative d'avoir fait acte de candidature en fin d'année n**
- des actions partenariales avec des collectivités :
 - ☞ **partenariats à instaurer par exemple : avec un syndicat d'ordures ménagères pour mise en place de tri, partenariat avec le service espaces verts d'une commune pour le compostage...**
- des actions partenariales avec des producteurs locaux ou des entreprises :

☞ **partenariats à instaurer par exemple : avec des agriculteurs bio, apiculteurs... pour des visites d'exploitations**

- des actions partenariales avec d'autres établissements d'enseignement

☞ **partenariats à instaurer par exemple : avec les classes techniques de lycées professionnels, de CFA, les universités...**

Il est recommandé d'être très vigilant à la faisabilité des actions qui seront inscrites à l'Agenda 21.

La finalité étant éducative, il est préférable de se fixer des objectifs opérationnels modestes et réalisables, plutôt que d'afficher des objectifs très ambitieux mais peu réalistes.

Si, toutefois, il apparaissait que des actions correctives techniques ou des aménagements s'avèrent utiles pour compléter le volet éducatif de l'Agenda 21, des priorités doivent être dégagées et transmises annuellement par le Principal à la « Direction de l'Exploitation » du Conseil général. Ces interventions, une fois examinées, peuvent être intégrées dans la programmation pluriannuelle des travaux.

En tout état de cause, le traitement réservé à ces demandes sera disjoint du déroulement de la démarche « Collège durable 34 ».

Etape 2 : Le suivi et l'évaluation des actions

La démarche Agenda 21 implique l'évaluation des actions en vue d'une « amélioration continue » (outils méthodologiques joints en annexes p.38 et 39).

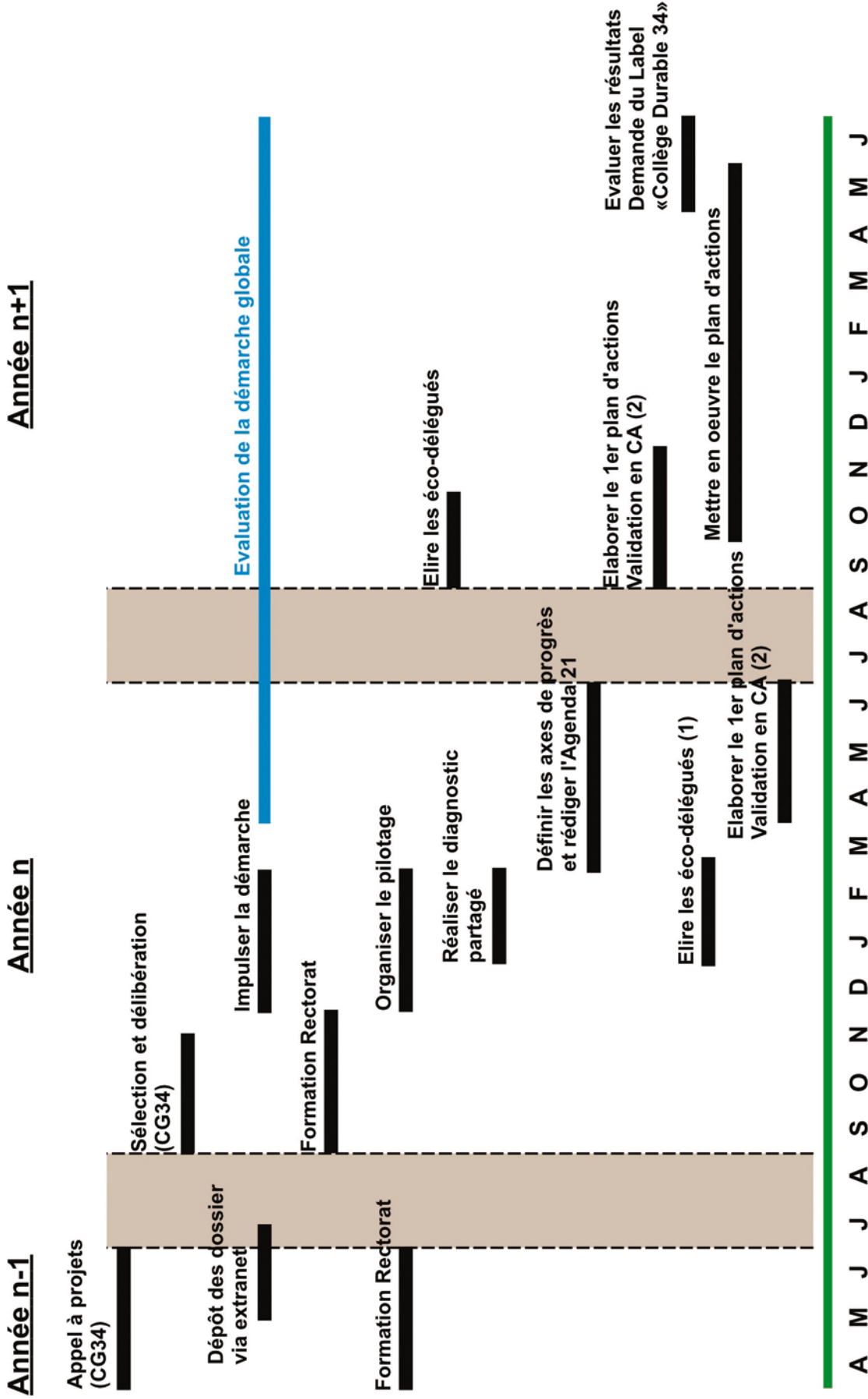
En conséquence, chaque action doit poursuivre des objectifs précis, être dotée d'outils permettant de mesurer le degré d'atteinte de ces objectifs.

Afin de procéder à cette évaluation, l'association accompagnatrice fournira une assistance ainsi que des outils méthodologiques élaborés par COOPERE 34, le réseau départemental des acteurs d'éducation à l'environnement.

Les résultats de l'évaluation des premières actions engagées en année n+1 devront figurer dans le dossier de synthèse qui sera examiné pour l'attribution du label « Collège durable 34 ».



Le calendrier de l'Agenda 21



(1) Election ou nomination des éco-délégués en année n ou n+1
 (2) Plan d'actions en année n ou n+1

Les ressources pour l'accompagnement

Le rôle de l'association accompagnatrice

Le Conseil général de l'Hérault financera une association d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) à hauteur de 5 000€ pour l'accompagnement de la démarche sur **deux années scolaires**.

L'association sera choisie conjointement avec le collège parmi les associations EEDD adhérentes du réseau départemental COOPERE 34 et ayant des compétences avérées relatives à l'accompagnement d'agendas 21.

Le planning d'intervention sera élaboré conjointement en début de démarche, étant entendu que le rôle de l'association n'est pas de se substituer aux enseignants ou intervenants extérieurs pour animer des actions, mais bien d'apporter une assistance méthodologique qui puisse garantir la pérennité de la démarche au-delà des deux années d'accompagnement.

L'association intervient dans :

- l'animation de la démarche et la pérennisation de la méthodologie
- la mise en place d'outils pédagogiques dans les différentes étapes de mise en œuvre de la démarche
- l'aide à l'élaboration d'actions éducatives
- la réalisation des bilans intermédiaires et de l'évaluation à l'issue des deux ans.

L'intervention de l'association s'appuie sur **9 outils méthodologiques** élaborés de manière collaborative au sein du réseau COOPERE 34.

Ces outils (jointes en annexes p.31) couvrent toutes les phases de la démarche :

Phase 1 : Diagnostic ⇨ 4 outils

- Bilan des actions Développement Durable au sein de l'établissement
- Sondage : les thèmes prioritaires
- Constats et/ou suggestions pour s'améliorer
- Diagnostic par thématique

Phase 2 : Actions ⇨ 2 outils

- Plan d'actions
- Fiches d'actions

Phase 3 : Suivi et évaluation ⇨ 3 outils

- Bilan de l'accompagnement (tenue d'un journal de bord)
- Evaluation globale
- Evaluation finale

Les ressources du Réseau associatif COOPERE 34

COOPERE 34 est le réseau d'éducation à l'environnement vers un développement durable sur les territoires héraultais. C'est une association ouverte à tous sur la base de valeurs partagées. Elle a pour objet la promotion et le développement de l'EEDD et pour cœur de métier la mise en réseau des acteurs.

Isabelle Chung

- tél. : 04 67 54 19 89

- mail : com@coopere34.org

- Site Internet : <http://coopere34.org/>

Les formations proposées par la DAFPEN (Rectorat)

Le Rectorat propose des formations sur le développement durable destinée aux établissements (Plan Formation Etablissement, voir annexes p.40 et p.41). Elles sont utiles pour la motivation de l'équipe projet et peuvent concerner également les personnels techniques et administratifs de l'établissement. Elle constitue un plus dans la réponse à l'appel à projets.



Contact :

Philippe Guizard

- tél. : 04 67 91 45 79

- mail : philippe.guizard@ac-montpellier.fr

Florence Thorez

- mail : florence.thorez@ac-montpellier.fr

**Le soutien à la mise en place
d'éco-délégués par l'OCCE 34**

L'OCCE 34 propose un accompagnement à la mise en place des éco-délégués (formation des enseignants et aide à la désignation des éco-délégués).

Contact :

Anne Serrano

- tél. : 04 67 63 04 92 ou 06 85 42 24 12

- mail : ad34@occe.coop

Philippe Mahuziès

- mail : philippe.mahuzies@ac-montpellier.fr

**Les services «Accompagnement éducatif» et
«Maison départementale de l'environnement»
du Conseil général de l'Hérault**

Ces deux services du Conseil général gèrent les dispositifs «Collège durable 34» et «Actions Educatives Territoriales». Ils peuvent apporter ponctuellement, avec le renfort de la Mission départementale développement durable, un appui méthodologique aux référents de la démarche «Collège durable 34».

Contact :

• **Pôle Education et Patrimoine**

Service accompagnement éducatif

Marie-Josée André

- tél. : 04 67 67 76 16

- mail : mjandre@cg34.fr

Les chargées d'animation éducative

Martine Pujade

- tél. : 04 67 67 69 78

- mail : mpujade@cg34.fr

Aude Béchard-Huetter

- tél. : 04 67 67 69 29

- mail : abechard-huetter@cg34.fr

Annie Carbonneau

- tél. : 04 67 67 72 15

- mail : acarboneau@cg34.fr

• **Pôle Environnement Eau**

Service Maison départementale de l'environnement et relation avec les associations

Pierre Teillaud

- tel : 04 67 67 72 84

- mail : pteillaud@cg34.fr

Pour les AET

Franck Pic

- tél. : 04 99 62 09 58

- mail : fpic@cg34.fr

Louisa Zaïoun

- tél. : 04 99 62 09 56

- mail : lzaïoun@cg34.fr

Mission départementale développement durable

Christian Cazin

- tél. : 04 67 67 76 34

- mail : ccazin@cg34.fr



La procédure d'engagement dans la démarche

La candidature des établissements

Les collèges sont appelés à déposer leur candidature dans le cadre de l'appel à projet annuel des AET par voie Extranet.

Parmi les candidatures reçues, seuls 4 ou 5 collèges par an seront retenus pour bénéficier d'un accompagnement.

L'engagement de l'équipe éducative constituera un critère d'appréciation de choix dans l'examen des candidatures. Une rencontre en amont de la réponse avec les services du Département et du Rectorat peut être prévue.

Les critères d'éligibilité du projet :

- Volonté affirmée du Principal et équipe motivée, concertation interne étroite
- Antériorité d'actions de développement durable significatives dans le collège
- Engagement de l'établissement au-delà des deux années d'accompagnement
- Engagement à la **mise en place d'une formation** du « Plan de formation des établissements » sur le développement durable réalisée en amont de la candidature
- Engagement à la mise en place d'éco-délégués
- Rendre compte de l'opérationnalité du projet (actions pédagogiques, techniques, mobilisation administrative et des moyens financiers)
- **S'engager sur la base de la méthodologie** définie dans la présente convention et les fiches projets

Le public :

6^e, 5^e, 4^e et 3^e



La Convention

Les 4 ou 5 collèges retenus, s'engageront, par voie de convention avec le Conseil général et l'Inspection académique, à mener la démarche à son terme sur 2 années scolaires.

Par cet engagement, les collèges affirment leur volonté de dégager les moyens nécessaires pour parvenir à ce résultat.

Au terme de 2 ans de mise en place de la démarche et à condition que celle-ci soit suffisamment ancrée pour pouvoir se prolonger sans l'accompagnement personnalisé d'une association, le collège pourra se voir attribuer **le label « Collège durable 34 »**, délivré conjointement par le Conseil général et l'Inspection académique de l'Hérault.

L'attribution du label « collège durable 34 »

Ce label « Collège durable 34 » pourra être attribué **pour une durée de quatre ans**, au terme des deux années de mise en œuvre de la présente démarche, en concertation entre le Conseil général de l'Hérault et l'Inspection académique de l'Hérault. **Il témoigne de la qualité de la démarche et de son ancrage dans la durée.**

L'attribution se fera au vu d'un dossier qui récapitulera la démarche depuis son démarrage, en dressera un bilan d'étape et témoignera de la volonté de la pérenniser.

Une attention particulière sera portée aux points suivants :

- ☞ Animation d'un comité de pilotage formel et fonctionnel, avec une réelle implication de l'équipe de direction, administrative et pédagogique (une réunion par trimestre environ)
- ☞ Participation des éco-délégués et modalités de leur formation
- ☞ Mobilisation des partenaires, lancement d'actions de communication, transversalité
- ☞ Projet d'établissement intégrant l'éducation au développement durable et prenant en compte les engagements de la convention « Collège durable 34 » adoptée en Conseil d'administration
- ☞ Stratégie (objectifs de progrès) définie et approuvée en Conseil d'administration

- ☞ Plan d'actions (Agenda 21) rédigé et approuvé en Conseil d'administration
- ☞ Mise en œuvre des premières actions effective et évaluée
- ☞ Participation des équipes enseignantes aux formations organisées par la DAFPEN (Plan de Formation d'Etablissement pour les équipes projet sur les 2 années scolaires)
- ☞ Tenue d'un « journal de bord » rassemblant l'ensemble des documents synthétiques élaborés au cours de la démarche
- ☞ Dossier de demande d'attribution du label « Collège durable 34 » approuvé en Conseil d'administration

La reconduction du label au-delà de la période initiale de quatre ans

A l'issue de la première période de quatre ans d'attribution initiale du label, celui-ci pourra être reconduit pour une nouvelle période de quatre ans.

La reconduction du label sera prononcée après l'examen d'un dossier présenté par le collège comportant un bilan d'étape et un rapport d'évaluation.

L'état d'avancement de la démarche sera jugé sur l'atteinte des objectifs initiaux au moment de la labellisation et une attention particulière sera portée aux points suivants :

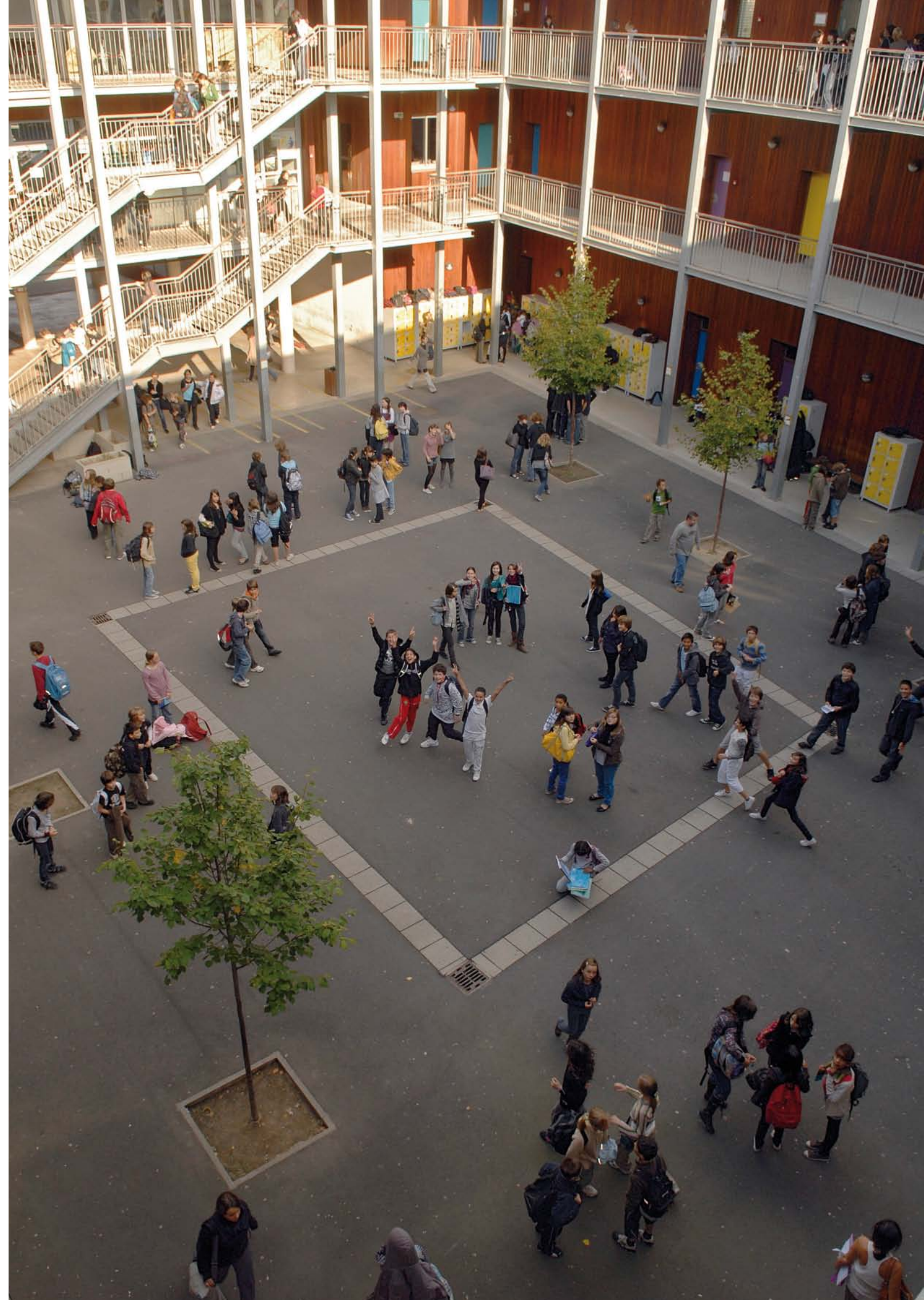
- évaluer la prise en compte réelle de toutes les dimensions du projet (concertation, technique, pédagogique) et évaluer leurs résultats,
- mettre en œuvre des actions remarquables montrant les réponses concrètes apportées par le collège aux enjeux du développement durable,
- élaborer des fiches pédagogiques de leurs actions,
- Mettre en œuvre des actions exemplaires dont les résultats seront transférables à d'autres projets.

Au stade de la reconduction du label, soit au moins six années de démarche, il est attendu du collège quelques actions remarquables, soit par leur originalité, leur exemplarité ou leur reproductibilité.

Le renouvellement du label est demandé par le collège par décision du Conseil d'administration.

Les partenaires institutionnels

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie	http://www2.ademe.fr/
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	http://www.eaurmc.fr/
AIR Languedoc-Roussillon	http://www.air-lr.org/
Association Climatologique de l'Hérault	http://www.ach34.fr/
La bergerie nationale Rambouillet	http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/
Comité 21 - Le réseau des acteurs du développement durable	http://www.comite21.org/
CRDP - Académie de Montpellier	http://accueil.crdp-montpellier.fr/
DREAL LR - Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/
Eco Emballages	http://www.ecoemballages.fr/
Eduquer au développement durable	http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/
ONCFS - Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	http://www.oncfs.gouv.fr/
ONEMA - Office national de l'eau et des milieux aquatiques	http://www.onema.fr/
ONF - Office National des Forêts	http://www.onf.fr/
Parc naturel régional du Haut-Languedoc	http://www.parc-haut-languedoc.fr/
Pôle national de ressources - Education à l'environnement vers un développement durable	http://www.pole-education-environnement.org/




2. PISTES DE TRAVAIL PAR THEMATIQUE


Les liens entre les thématiques abordées et les programmes scolaires sont détaillés ci-après. Ils donnent des indications quant aux projets pédagogiques pouvant être menés avec les élèves.


Légende pour les pistes de travail :

C : Peut-être réalisé pendant les cours **T** : Transversal à plusieurs matières **P** : Projet nécessitant de trouver un financement

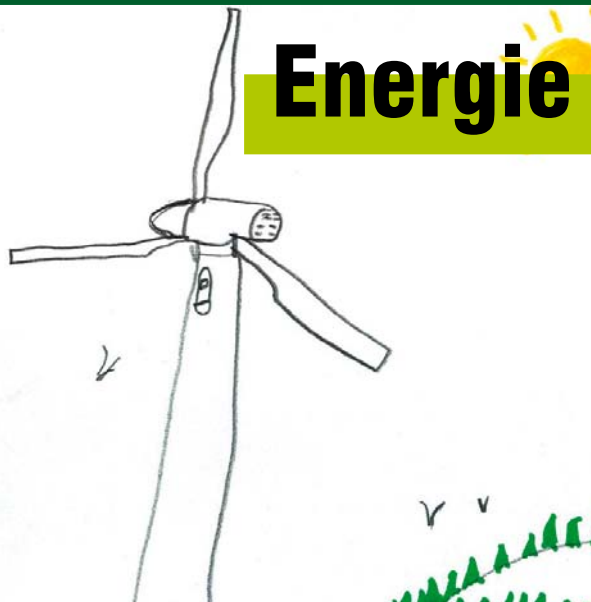
Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques de l'environnement proche et répartition des êtres vivants : découverte de la biodiversité, répartition des êtres vivants ▪ Peuplement d'un milieu : Les choix d'aménagements humains influent sur le peuplement des milieux. Les prélèvements qui sont effectués dans les peuplements des milieux doivent l'être en suivant le respect des réglementations et dans un souci du respect de la biodiversité. ▪ Origine de la matière des êtres vivants ▪ Des pratiques au service de l'alimentation humaine : la production alimentaire pour l'élevage ou la culture <p align="center">Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Grèce des savants - Aristote (384 av. J.-C., 322 av. J.-C.), philosophe et naturaliste, le père de la biologie <p align="center">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche - Habiter la ville, le monde rural, les littoraux, des espaces à fortes contraintes <p align="center">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants ▪ Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie ▪ Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques 	
	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respiration et occupation des milieux de vie : influence des activités de l'homme sur les caractéristiques des milieux 	
5 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire faune/flore autour du collège, origine de ces espèces, espèces emblématiques, rares, envahissantes... adaptation de la végétation au climat, évolution, contribution aux projets d'inventaires participatifs faune, flore (C) ▪ Mise en place d'élevages (vivarium, aquarium...) (C) ▪ Pose de nichoirs et mangeoires, refuges insectes, compost... (P) ▪ Lecture de paysage, inventaire des milieux autour du collège (notamment sortie commune SVT/HG) (C,T)
4 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire du collège un refuge (P) ▪ Aménagement d'un jardin au collège (biodiversité cultivée), d'une mare temporaire, d'une haie... (P) ▪ Choix des essences méditerranéennes adaptées au climat local pour aménager les espaces verts du collège (P)
3 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement : Comprendre l'évolution actuelle de la biodiversité en fonction des prélèvements liés aux besoins alimentaires humains, les intérêts de celle-ci et les solutions envisagées actuellement pour la conserver 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de la biodiversité du département : Espèces protégées ou menacées dans le département (sorties nature à la journée) par exemple : visites d'une culture ou d'un élevage. (C,P) ▪ Module « Sensibilisation des jeunes au risque d'incendie » (cf. guide des AET) (P)

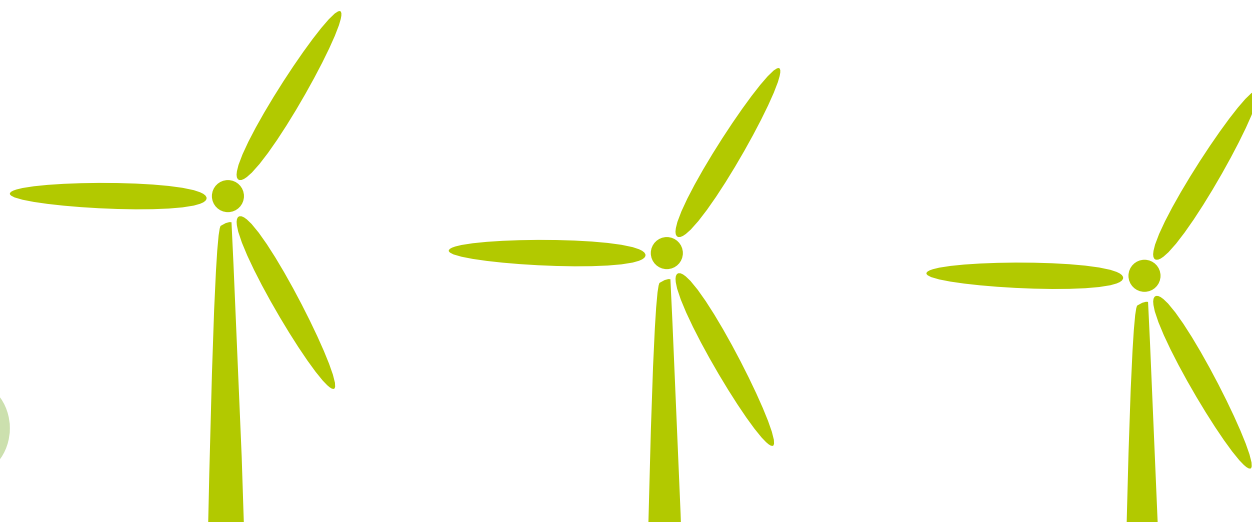


Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques de l'environnement proche et répartition des êtres vivants <ul style="list-style-type: none"> - Eau composante de l'environnement - La répartition des êtres vivants dépend des conditions du milieu - Exemple de la biodiversité des milieux humides ▪ Origine de la matière des êtres vivants : L'eau nécessaire à la production de matière ▪ Des pratiques au service de l'alimentation humaine : La production alimentaire par l'élevage ou la culture <p style="text-align: center;">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : Habiter la ville, le monde rural, les littoraux, des espaces à fortes contraintes <p style="text-align: center;">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants. ▪ Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie ▪ Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. 	 <p style="text-align: center;">Eau</p> <p>Approche du cycle de l'eau (C)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire faune/flore lié aux milieux humides (C) ▪ Evaluer l'importance de l'eau pour l'Homme : alimentation, santé, bien être, loisirs... (C) ▪ Approche du risque d'inondation (C) ▪ Economie d'eau (C) ▪ Suivi des consommations pour permettre de déceler toute dérive (fuite, chasse d'eau mal remise en place, robinet qui goutte) (P) ▪ Mise en place de matériel hydro-économe (robinet, douche, WC, plaquettes) (P) ▪ Changer des équipements pour éviter les fuites (P) ▪ Fixer des objectifs de réduction des consommations (P) ▪ Récupération des eaux pluviales pour arrosage (P) ▪ Gestion des eaux usées... (P)
5 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Physiques Chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'eau dans l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Cycle de l'eau, les états de l'eau : solide, liquide, gazeux, L'eau dans les aliments, Météorologie <p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respiration et occupation des milieux de vie : L'Homme par ses activités peut influencer les caractéristiques des milieux (station d'épuration, pollution...) ▪ Fonctionnement de l'organisme et besoin en énergie : La digestion des aliments et le devenir des nutriments, l'élimination des déchets de la nutrition, le rôle de la circulation sanguine dans l'organisme ▪ Géologie externe : évolution des paysages, place et rôle de l'eau <p style="text-align: center;">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports entre les sociétés et les ressources étudiés sous l'angle du développement durable : questions d'aménagement et d'usage, de préservation et de partage des ressources entre les territoires et entre les hommes ▪ La ressource en eau : L'eau douce est une ressource partiellement renouvelable et inégalement répartie. Une étude de cas au choix : exploitation, consommation et distribution de l'eau (pays du Maghreb; Australie) ▪ Les ressources océaniques : Rivalités entre les États, en partie régularisées par le droit international. Une étude de cas au choix : Une zone de pêche (dans l'Atlantique nord ; en zone tropicale) 	
4 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux : L'Homme par ses activités peut influencer les caractéristiques des milieux [station d'épuration, pollution (progestérone)...] 	
3 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement : Identification des solutions envisagées actuellement pour limiter la pollution de l'eau et les maladies associées 	

Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Origine de la matière des êtres vivants : La matière organique se recycle au niveau du sol. Les matières non organiques mettent du temps à se dégrader dans le milieu d'où l'importance de les trier afin de les recycler. <p align="center">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : Habiter la ville, le monde rural, les littoraux, des espaces à fortes contraintes <p align="center">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants. ▪ Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie ▪ Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. <p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de l'objet technique dans : Les moyens de transport (production et gestion des déchets) 	 <h1 align="right">Déchets</h1>
5 ^{ème}	<p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de l'objet technique dans : L'habitat et les ouvrages (production et gestion des déchets) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir un déchet, polluant ou pas, recyclable ou pas, biodégradable... (C) ▪ Eduquer et sensibiliser les collégiens au tri sélectif et à la prévention de la production des déchets (T)
4 ^{ème}	<p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de l'objet technique dans : Le confort et la domotique (production et gestion des déchets) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire l'inventaire des déchets produits par l'établissement et des filières de traitement possibles (T) ▪ Mise en place du tri (papier, piles, bureautique, déchets compostables, Bio déchets) (P)
3 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement : Identification des solutions envisagées actuellement pour limiter la pollution de l'eau, de l'air et les maladies associées. <p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de l'objet technique dans : La réalisation d'un projet collectif (production et gestion des déchets) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire les déchets à la source : gros conditionnement, produits réutilisables... (P) ▪ Visites de sites de traitement et de valorisation (P)




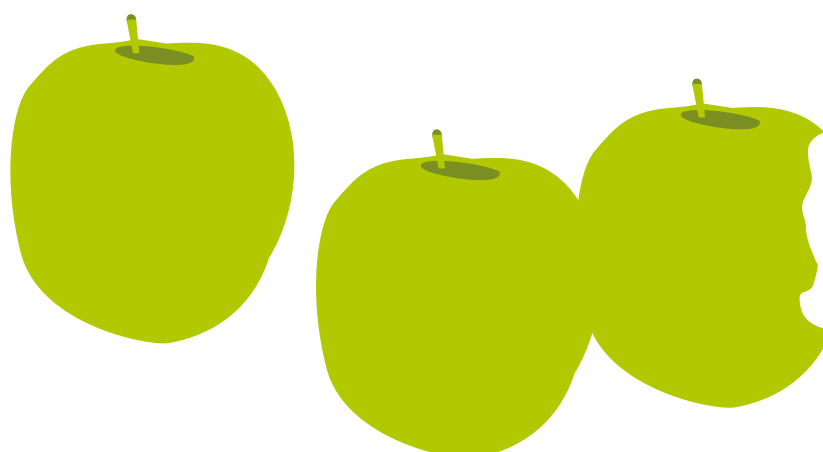
Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> Le peuplement d'un milieu : Les choix d'aménagements humains influent sur le peuplement des milieux <p align="center">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : Habiter la ville, le monde rural, les littoraux, des espaces à fortes contraintes <p align="center">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants. Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie. Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. <p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> Les énergies mises en œuvre dans : Les moyens de transport 	
5 ^{ème}	<p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> Les énergies mises en œuvre dans : L'habitat et les ouvrages <p align="center">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapports entre les sociétés et les ressources étudiés sous l'angle du développement durable : questions d'aménagement et d'usage, de préservation et de partage des ressources entre les territoires et entre les hommes La ressource énergétique : La consommation mondiale d'énergie connaît une hausse accélérée et pour l'essentiel repose sur des énergies fossiles. L'éloignement entre les foyers de production d'énergie fossile et les principales zones de consommation suscite un trafic planétaire. Le contexte d'épuisement progressif nourrit des tensions géopolitiques et accélère la recherche de solutions (énergies de substitution, économies d'énergie...). Une étude de cas au choix : Les enjeux des hydrocarbures <ul style="list-style-type: none"> de la Russie ; du Moyen-Orient <p align="center">Sciences Physiques Chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> Les circuits électriques en courant continu - Étude qualitative La lumière : sources et propagation rectiligne 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer le suivi des consommations électriques, des consommations des fluides de chauffage (C) Réaliser un diagnostic thermique (caméra infrarouge) (T) Repérer les zones de pertes thermiques suite aux mouvements d'élèves entre la cour et les bâtiments et proposer des solutions. (T) Conception et réalisation d'un sondage pour évaluer les moyens de déplacement des élèves en collège rural; propositions pour réduire le coût énergétique des déplacements (covoiturage, vélo, conduite plus souple, etc.) Voir la thématique mobilité. (C) Impliquer les élèves dans la recherche de solutions d'économie d'énergie autres que celles mentionnées ci-dessus et dans les potentiels des établissements (surface de toiture utilisable pour l'énergie photovoltaïque, etc.) (C) Impliquer les éco-délégués et toute la communauté à l'extinction des éclairages non utilisés, ordinateurs, portes et volets fermés... (T) Proposer des solutions pour réduire les pertes thermiques suites aux déplacements d'élèves (sas, circulation rationalisée, etc.) (T)
4 ^{ème}	<p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> Les énergies mises en œuvre dans : Le confort et la domotique 	<ul style="list-style-type: none"> Fixer un objectif de remplacement de toutes les ampoules avec de la basse consommation (P) Fixer un objectif de production d'eau chaude solaire (P) Mise en place de murs végétaux pour rafraîchir des zones exposées en été (P) Classes de ville et « classes énergie » (guide AET) (P)
3 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement : Comparer les conséquences environnementales entre l'utilisation des énergies renouvelables et non renouvelables <p align="center">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> Les énergies mises en œuvre dans : La réalisation d'un projet collectif <p align="center">Sciences Physiques Chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> Énergie électrique et circuits électriques en « alternatif » De la gravitation à l'énergie mécanique 	





Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les moyens de transport <p style="text-align: center;">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : Habiter la ville, le monde rural, les littoraux, des espaces à fortes contraintes <p style="text-align: center;">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants. ▪ Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie ▪ Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. 	 <p style="text-align: right; font-size: 2em; font-weight: bold; color: white; background-color: #92d050; padding: 5px;">Mobilité</p>
5 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement de l'organisme et besoin en énergie 	
4 ^{ème}		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les modes de déplacement plus ou moins polluants (C) ▪ Mener une action pédagogique sur les modes de déplacements doux (thématique éco-mobilité liée au sport et à la santé mais aussi à la prévention de la pollution et à la reconstruction du lien social) (C) ▪ Mettre en place un parc à vélo sécurisé, marquage des vélos (P) ▪ Lancer des programmes privilégiant les déplacements à pied et / ou à vélo (P) ▪ Fixer un objectif de pistes cyclables (P) ▪ Initier / favoriser le covoiturage et le transport collectif (P) ▪ Mettre à l'étude un plan de déplacement du collège (T) ▪ Module « Sécurité Mobilité Aménagement » (SAM) (cf. guide des AET) ▪ Module « Sécurité Routière » (cf. guide des AET) (P)
3 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement : Identification des solutions envisagées actuellement pour limiter la pollution de l'air et les maladies associées <p style="text-align: center;">Sciences Physiques Chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Energie électrique et circuits électriques en « alternatif » 	



Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail	
6 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> Des pratiques au service de l'alimentation humaine Les origines de la matière <p align="center">Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Rome : les routes des produits - enracinement d'une culture culinaire méditerranéenne <p align="center">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> Acteurs locaux de la citoyenneté <p align="center">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître son paysage proche 		
5 ^{ème}	<p align="center">Histoire</p> <ul style="list-style-type: none"> L'occident féodal (modes de vie paysans et culture agraire médiévale en Europe) <p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement de l'organisme et besoins en énergie <p align="center">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> La question du Développement Durable Les hommes et leurs ressources en eau Des sociétés inégalement développées / des inégalités devant la santé / analyse d'une pandémie Dynamiques de la population et développement durable La pauvreté dans le monde 		
4 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> Relations au sein de l'organisme Risque infectieux et protection de l'organisme 		<ul style="list-style-type: none"> Cette thématique est développée et proposée dans le cadre des AET « Education au goût » (cf. guide des AET-voir extrait annexes p.42) Réalisation d'un ou plusieurs repas ou tables de dégustation (selon le type de cuisine scolaire) autour de produits locaux. (P) Rencontre d'agriculteurs et dégustation (T) Travailler sur la saisonnalité, proximité et distribution locale des produits (C) Conditions et lieux de production Modes de fabrication , les différentes filières... (C) Prise en compte de l'environnement : impact des modes de transformation et de distribution (C) Conditionnement : emballages, déchets alimentaires... (C) Travailler sur les composantes alimentaires : diététique, nutrition, équilibre alimentaire (C) Activité physique et sédentarité (C) Image de soi, estime de soi , confiance en soi (C) Découverte des métiers : les différents métiers agriculture issus des différents modes de production, métiers de l'agroalimentaires, métiers de bouche, métiers de l'élevage, métiers de la recherche... (T)
3 ^{ème}	<p align="center">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement Risque infectieux et protection de l'organisme 		



Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation : un droit, une liberté, une nécessité : Les inégalités face à l'éducation en France et dans le monde : filles/garçons, enfants handicapés, différences sociales... ▪ L'enfant : Une personne qui a des droits et des devoirs. L'examen de situations de conflit dont la résolution doit reposer sur le respect des règles et non sur la violence. ▪ L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants. ▪ Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie ▪ Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques 	
5 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé et développement : L'amélioration de la santé au niveau mondial coexiste avec des inégalités sanitaires à toutes les échelles qui sont mises en relation avec les inégalités de développement. Une étude de cas au choix : <ul style="list-style-type: none"> - Une pandémie et sa diffusion dans le monde ; - Les infrastructures sanitaires dans un pays développé et dans un pays pauvre. ▪ Croissance démographique et développement : La population mondiale continue d'augmenter même si le rythme de cette croissance se ralentit. La croissance démographique est mise en relation avec les enjeux du développement durable, aux différentes échelles. <p style="text-align: center;">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Action collective à finalité de solidarité : Découverte d'une action collective à finalité de solidarité, par une étude de cas ou par la mise en œuvre d'un projet, par exemple dans le cadre du développement durable. L'investissement personnel passe par une prise de contact avec des acteurs associatifs, des relais extérieurs impliqués dans des actions concrètes. L'objectif est d'initier les élèves à la prise de responsabilité dans un groupe, pratiquer l'échange d'idées et leur mise en application concrète par des démarches adéquates autour de thèmes adaptés à l'environnement des élèves. 	
4 ^{ème}		
3 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement : Transfusion de produits sanguins, d'une greffe ou d'une transplantation. 	

Niveau	Correspondances programmes scolaires	Pistes de travail
6 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture des paysages quotidiens et découverte du territoire proche : Habiter la ville, le monde rural, les littoraux, des espaces à fortes contraintes <p style="text-align: center;">Education civique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de la commune et la décision démocratique : Toute collectivité a besoin d'une organisation politique. L'équipe municipale prend des décisions qui concernent la commune et l'ensemble de ses habitants. ▪ Les acteurs locaux et la citoyenneté : Les habitants peuvent participer à la vie de la commune directement ou par le biais d'associations. Ils doivent contribuer au respect de l'environnement et du cadre de vie ▪ Une étude au choix : La semaine de la presse, des questions d'actualité, les journées spécifiques. 	
5 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnement de l'organisme et besoin en énergie : Le fonctionnement de l'appareil respiratoire <p style="text-align: center;">Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité de l'air : A toutes les échelles, du global (réchauffement climatique) au local (pollution de l'air urbain) les activités humaines et économiques ont un impact sur l'atmosphère. Des politiques sont mises en œuvre à tous les niveaux d'échelle pour réguler cet impact. Une étude de cas au choix : <ul style="list-style-type: none"> - Dans une grande ville d'Amérique du Nord ; - Dans une grande ville d'Europe <p style="text-align: center;">Sciences Physiques Chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La lumière : sources et propagation rectiligne 	
4 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relations au sein de l'organisme - La communication nerveuse Le fonctionnement du système nerveux peut être perturbé, entre autre par le bruit. Les récepteurs sensoriels peuvent être gravement altérés par des agressions de l'environnement. <p style="text-align: center;">Physique chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De l'air qui nous entoure à la molécule 	
3 ^{ème}	<p style="text-align: center;">Sciences de la Vie et de la Terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque infectieux et protection de l'organisme : Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement, identification des solutions envisagées actuellement pour limiter la pollution de l'eau, de l'air et les maladies associées 	





3. ANNEXES

Outils méthodologiques

Préambule

Le rôle de COOPERE 34, réseau d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable : co-construire la démarche «collège durable 34» initiée par le Conseil général de l'Hérault en collaboration avec l'Inspection académique.

Le rôle des structures associatives du réseau COOPERE 34 : accompagner les équipes éducatives dans la mise en place et en œuvre de cette démarche.

Les 9 outils pédagogiques : ces fiches ressources ne prétendent pas être exhaustives et sont à prendre comme des propositions pour stimuler l'interrogation. Aux enseignants et aux élèves de s'approprier ces documents en collaboration avec la structure accompagnatrice, le cas échéant de les adapter à leurs réalités. Cette dimension pédagogique est importante à valoriser car au cœur du concept de développement durable.

3 phases dans la démarche

PHASE 1 : DIAGNOSTIC

Principe

Finalité : choisir les thématiques à aborder dans l'Agenda 21 par la mise en évidence des projets développement durable déjà réalisés, des thèmes les plus motivants et des pistes d'amélioration.

Forme des diagnostics : enquêtes.

Destinataires : la communauté éducative : enseignants, élèves, personnels techniques.

4 outils de diagnostic

Bilan des actions Développement Durable au sein de l'établissement

Principe : support papier

Destinataires : enseignants

Objectif : cohérence des actions à mener dans la démarche «collège durable 34».

Sondage Thèmes prioritaires

Principe : questionnaire support informatique idéalement basé sur les formulaires Google pouvant être un temps pris sur un cours informatique

en B2I, support papier possible

Destinataires : élèves encadrés par les enseignants, personnel technique

Objectif : dégager les thèmes Développement Durable prioritaires pour le collège.

Vos constats et/ou suggestions pour s'améliorer

Principe : questionnaire support papier

Destinataires : élèves encadrés par les enseignants, personnel technique

Objectif : impliquer et mieux identifier les perceptions (compréhension, besoins pédagogiques, image du collège...).

Diagnostic par thématique

Principe : enquête support papier

Destinataires : élèves encadrés par les enseignants

Objectif : dégager les plus et moins par thématique.

2 exemples d'outils possibles : grille démarche éco-école et diagnostic terrain sous forme d'atelier avec un technicien.

⇒ Ce diagnostic partagé permet de définir des «axes de progrès» pour l'Agenda 21 du collège avec un programme d'actions.

PHASE 2 : ACTIONS

Principe

Finalité : fixer une stratégie, des objectifs et proposer un programme d'actions à réaliser suivant le calendrier.

Forme : pour chaque action, une fiche action, support papier.

Destinataires : à remplir et valider par le Comité de Pilotage.

L'évaluation de ces actions est incluse dans la fiche à l'aide d'indicateurs de suivi.

2 outils pour mener les actions

Les actions inscrites dans le cadre de la démarche «collège durable 34» sont mises en œuvre suivant un calendrier de réalisation basé sur un programme d'actions et des fiches actions.



PHASE 3 : SUIVI ET EVALUATION

Principe

Finalité : l'évaluation permet de mesurer les impacts du processus, tant au niveau éducatif qu'au niveau des retombées concrètes sur l'établissement. Ses résultats permettront de mesurer le chemin parcouru par rapport aux objectifs fixés.

Forme : bilan, grille à compléter.

3 outils de suivi et d'évaluation

Bilan de l'accompagnement

Principe : état des lieux établi par l'association accompagnatrice

Destinataire : Conseil Général.

Evaluation globale

Principe : s'auto-évaluer une à deux fois dans l'année

Objectif : valider la cohérence de la démarche dans son ensemble, la dimension pédagogique dans le processus d'amélioration continue

Qui : Comité de Pilotage aidé par l'association accompagnatrice - Format : questionnaire grille excel.

Evaluation finale

Principe : évaluer les actions à la fin des deux années

Objectif : en vue d'une validation des actions et de la labellisation «collège durable 34». Format : questionnaire tableau.

Qui : Comité de Pilotage aidé par l'association accompagnatrice

Liste des 9 outils méthodologiques

1. Bilan des actions Développement Durable (DD) au sein de l'établissement
2. Sondage : les thèmes prioritaires
3. Vos constats et/ou suggestions pour s'améliorer
4. Diagnostic par thématique
5. Plan d'actions
6. Fiches actions
7. Bilan de l'accompagnement
8. Evaluation globale
9. Evaluation finale

1-Bilan des actions du collège concernant le développement durable

Nom du professeur :

Discipline enseignée :

Thèmes	Actions réalisées les années précédentes (AET, projet pédagogique, réalisations...)	Actions en cours sur Année n	Perspectives pour Année n+1
Biodiversité			
Eau			
Déchets			
Energie			
Mobilité			
Alimentation			
Social			
Cadre de vie			

2-Sondage : les thèmes prioritaires

Votre avis compte !

Mettre en œuvre un agenda 21 dans le collège, c'est d'abord identifier ensemble les thèmes sur lesquels nous souhaitons nous améliorer en matière de développement durable.

Cette enquête permettra de choisir ce que le collège devra mener en priorité.

1- Lisez le descriptif des thèmes. Retenez 4 thèmes sur lesquels vous aimeriez agir.

2- Classez-les par ordre d'importance du premier au quatrième (1 étant le plus important). Pour les thèmes que vous n'avez pas choisis, ne cochez rien.

Elèves

Oui Non

Eco-délégué

Oui Non

Classe

Enseignant

Oui Non

Administratif

Oui Non

Technique

Oui Non

Matière enseignée ou fonction occupée

Thèmes proposés

Biodiversité : créer un jardin, participer à des actions pour la nature (nettoyage, plantations, nichoirs...)

1 2 3 4

Eau : consommer moins d'eau, signaler les fuites, produits d'entretien moins polluants...

1 2 3 4

Déchets : inciter au tri, informer sur le tri, réduire les déchets de cantine, organiser des vide-greniers, réduire les emballages...

1 2 3 4

Energie : consommer moins d'énergie pour s'éclairer, limiter les appareils en veille, limiter les déperditions de chaleur...

1 2 3 4

Mobilité : favoriser les déplacements doux (vélo, marche...) et les transports en commun, parking à vélos...

1 2 3 4

Alimentation : redécouvrir les produits locaux, menus équilibrés et variés, bio...

1 2 3 4

Social : aider les élèves en difficulté, favoriser l'intégration (personnes handicapées...), découvrir des cultures différentes...

1 2 3 4

Cadre de vie : organisation de l'établissement, des chemins d'accès, des équipements (bancs, terrains de sport, espaces de verdure...)

1 2 3 4

Thèmes optionnels (selon vos attentes)

Environnement sonore : bruit, qualité des annonces sonores...

1 2 3 4

Orientation : informations sur les filières, les formations, les métiers...

1 2 3 4

3-Vos constats et/ou suggestions pour s'améliorer

Sur les 4 thèmes que vous souhaiteriez aborder, que pourrait-on faire ?

Thèmes	Vos constats ou suggestions pour s'améliorer	Exemples d'actions possibles
Biodiversité		Créer un jardin, participer à des actions pour la nature (nettoyage, plantations, nichoirs...)
Eau		Consommer moins d'eau, signaler les fuites, produits d'entretien moins polluants...
Déchets		Inciter au tri, informer sur le tri, réduire les déchets de cantine, organiser des vide-greniers, réduire les emballages...
Energie		Consommer moins d'énergie pour s'éclairer, limiter les appareils en veille, limiter les déperditions de chaleur...
Mobilité		Favoriser les déplacements doux (vélo, marche...) et les transports en commun, parking à vélos...
Alimentation		Redécouvrir les produits locaux, menus équilibrés et variés, bio...
Social		Aider les élèves en difficulté, favoriser l'intégration (personnes handicapées...), découvrir des cultures différentes...
Cadre de vie		Organisation de l'établissement, des chemins d'accès, des équipements (bancs, terrains de sport, espaces de verdure...)
Environnement sonore		Bruit, qualité des annonces sonores...
Orientation		Informations sur les filières, les formations, les métiers...

Vous êtes un élève : classe : _____ Fille Garçon

Vous faites parti du personnel : Enseignant Administratif Technique

Matière enseignée ou fonction occupée

4-Diagnostic par thématique

But : faire réfléchir les élèves sur les atouts et les faiblesses, sur ce qui fonctionne ou pas.

Moyen : grille de questions.

⇒ *Proposition d'outils appropriables par l'enseignant avec 2 types d'exemples d'ateliers (consulter les associations) :*

1. Questionnaire type «Eco-Ecole»
2. Atelier avec un personnel technique

5-Plan d'actions

Thématique	Objectif général	Objectifs spécifiques	Actions	Ordre de priorité

6-Fiches actions

	Fiche action – Collège Durable 34
Axe de progrès (enjeu choisi)	
Titre de l'action	
Objectif de l'action (il commence par un verbe, il est explicite, mesurable, atteignable, localisé dans le temps et l'espace. Il indique le résultat ou l'impact attendu)	
Objectif pédagogique (liens avec les programmes, actions hors classes...)	
Descriptif de l'action (qui fait quoi...)	
Moyens (financiers, pédagogiques, techniques, humains, partenariats)	
Résultat attendu (effet immédiat de l'action)	
Indicateur(s) (outil de mesure, peut être de réalisation et/ou de résultat)	
Référent de l'action	
Echéance	

7-Bilan de l'accompagnement

⇒ Basé sur l'établissement d'un plan homogène

I Le projet « collège durable 34 »

1.1 Contexte

1.2 Participants et intervenants

II L'accompagnement

2.1 Genèse / Préambule du projet

2.2 Contenu de l'accompagnement

2.3 Déroulement de l'accompagnement

2.4 Relations avec les partenaires du projet

2.5 Constats

2.6 Perspectives pour l'année suivante

III Suivi du temps de travail

ANNEXES

8-Evaluation globale

Titre du projet : Agenda 21 scolaire						
Grille d'évaluation globale de démarche Agenda 21 Scolaire						
Liste des critères à passer en revue	échelle	pris en compte				valeur
		Pas du tout	Peu	Assez	Tout à fait	
	pondération	-3	-1	1	3	
1. Organisation du pilotage						
1.1. Existence du comité de pilotage	Tout à fait	0	0	0	3	3
1.2. Représentativité du comité de pilotage	Peu	0	-1	0	0	-1
1.3. Implication du chef d'établissement	Assez	0	0	1	0	1
1.4 Implication globale de l'établissement	Assez	0	0	1	0	1
1.5 Conscience de la démarche globale	Assez	0	0	1	0	1
ensemble						1
2. Transversalité						
2.1. Diversité des thèmes	Assez	0	0	1	0	1
2.2. Diversité des participants	Peu	0	-1	0	0	-1
2.3. Projets pluri enseignants	Pas du tout	-3	0	0	0	-3
2.4. Dispositif favorisant échange	Peu	0	-1	0	0	-1
ensemble						-1
3. Diagnostic						
3.1. Existence d'un diagnostic	Tout à fait	0	0	0	3	3
3.2. Dimension participative du diagnostic	Tout à fait	0	0	0	3	3
3.3. Diversité des participants	Peu	0	-1	0	0	-1
3.4. Relation avec les autres phases	Assez	0	0	1	0	1
ensemble						2
4. Plan d'actions						
4.1. Existence d'un plan d'action	Tout à fait	0	0	0	3	3
4.2. Cohérence / diagnostic et objectifs	Assez	0	0	1	0	1
4.3. Dimension participative	Tout à fait	0	0	0	3	3
4.4. PA générateur d'action	Assez	0	0	1	0	1
ensemble						2
5. Dimension pédagogique						
5.1. Participation des élèves à la démarche	Assez	0	0	1	0	1
5.2. Actions d'EEDD sur l'établissement	Peu	0	-1	0	0	-1
5.3. Lien avec les éco-délégués	Tout à fait	0	0	0	3	3
ensemble						1
Approche globale						
6.1. Evaluation de la démarche	Peu	0	-1	0	0	-1
6.2. Evaluation des actions	Peu	0	-1	0	0	-1
6.3. Dynamique globale	Peu	0	-1	0	0	-1
6.4. Relation au projet d'établissement	Peu	0	-1	0	0	-1
ensemble						-1

9-Evaluation finale

Questionnement	Réponse	Commentaire
Un comité de pilotage existe-t-il et est représentatif de l'établissement ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Joindre composition du Copil
Le comité de pilotage se réunit-t-il régulièrement ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Nombre de copil et compte rendu
Un diagnostic a-t-il été réalisé ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Copie du Diagnostic
Un choix participatif des thèmes prioritaires a-t-il été effectué ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Synthèse des questionnaires
Un plan d'actions a-t-il été adopté et voté ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Plan d'actions et fiches actions
Une évaluation des actions est-t-elle mise en place ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Tableau de bord et indicateurs
Un bilan des premières actions a-t-il été réalisé ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Bilan
Les différents documents ont-ils été validés en Conseil d'Administration de l'établissement ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	
Des éco-délégués ont-ils été élus ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	
Une formation des éco-délégués a-t-elle été mise en place ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	
Une formation des enseignants a-t-elle été organisée ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	
Des actions d'EEDD ont-t-elles été mises en place dans le cadre de l'Agenda 21 ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Liste des projets
Une évaluation pédagogique a-t-elle été réalisée ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/>	Synthèse de l'évaluation

Ressources DAFPEN (Rectorat)

Proposition de formations continues pour les personnels des établissements scolaires

Le plan de formation académique propose deux formations continues de deux jours qui peuvent être des leviers efficaces pour la démarche de «collège durable 34», mise en place dans les établissements.

Ces formations sont des OFC (Offre de Formation Collective) c'est-à-dire qu'elles proposent un contenu déjà bien défini, qui peut cependant être contextualisé.

Comme tous les PFE (Plan de Formation Etablissement), elles peuvent être demandées à tout moment de l'année scolaire par le chef d'établissement, en laissant un délai raisonnable (4 semaines minimum) de traitement du dossier.

Ces formations sont assurées par des enseignants de différentes disciplines, appartenant au groupe de production de ressources en éducation au développement durable de l'académie de Montpellier. Ces formateurs ont l'habitude de travailler avec des partenaires (notamment du milieu associatif).

L'apport des accompagnateurs à la démarche de «collège durable 34», missionnés par le Conseil général de l'Hérault et des formateurs de l'OCCE 34 (pour la formation des éco-délégués), est donc tout à fait indiqué et à organiser par rapport aux besoins de chaque établissement.

Formation « Faire de son établissement un E3D : établissement en démarche de développement durable »

Public cible :

Tout membre de la communauté éducative de l'établissement scolaire (souvent préfiguration du comité de pilotage de la démarche)

Objectifs pédagogiques :

- ☞ Construire un projet d'Etablissement en Démarche de Développement Durable :
 - Etablir un état des lieux technique et éducatif
 - Mobiliser les différents acteurs de la communauté éducative
 - Mettre en cohérence l'ensemble des actions menées
 - Donner une dimension pédagogique à la démarche
 - Envisager une évaluation de la démarche
- ☞ Construire un parcours de formation en EDD pour les élèves sur l'ensemble du cycle (à approfondir avec l'offre de formation «Travailler à plusieurs disciplines pour éduquer au développement durable»)

Présentation des contenus de la formation :

1^{er} journée :

- Recueil de représentations initiales,
- Apports sur l'EDD et sur la démarche d'éco-responsabilité dans l'établissement (labellisation, accompagnement...),
- Information réciproque sur les projets d'EDD en cours dans l'établissement,
- Détermination de pistes de travail et d'une méthode de travail pour un diagnostic partagé dans l'établissement, sur différentes thématiques à délimiter (eau, énergies, déchets...),

- Mise en lien avec le travail dans les disciplines et dans les projets,
- Mise en place d'outils de suivi et d'évaluation.

2^e journée :

- Mise en commun sur les diagnostics de l'établissement,
- Mise en place de tableaux de bord,
- Rencontres avec des partenaires pour mieux connaître les ressources locales sur les thèmes choisis,
- Présentation de ressources (bibliographique, formation...) sur les thématiques choisies,
- Détermination de pistes d'action dans l'établissement, dans les projets et dans les disciplines, formation des éco-délégués ,
- Organisation du comité de suivi.

Formation « Travailler à plusieurs disciplines pour éduquer au développement durable »

Public cible :

Enseignants volontaires (au moins un par discipline si possible)

Objectifs pédagogiques :

Articuler les enseignements disciplinaires pour proposer une approche cohérente aux élèves

Construire un parcours de formation global pour les élèves sur l'ensemble du cycle

(à mettre ensuite en lien avec une démarche globale par exemple à travers la formation «Faire de son établissement un E3D : établissement en démarche de développement durable»)

Présentation des contenus de la formation :

1^e journée :

- Interroger le concept de DD, mettre en place un vocabulaire commun
- Intégrer les thématiques EDD dans les domaines de compétences du socle commun
- Echanger sur ce qui se fait déjà dans les disciplines représentées
- «Lire» les programmes dans une posture d'EDD pour estimer ce qui pourrait se faire et repérer les liens entre disciplines
- Acquérir des méthodes de travail en équipe.
- Ebaucher une programmation coordonnée, quelques séances, un projet ou enrichissement, changement de posture des projets existants

2^e journée :

- Présentation de ressources et partenaires en fonction des thématiques choisies pour les croisements disciplinaires : approches contradictoires et/ou complémentaires, mise en débat
- Présentation et enrichissement des progressions envisagées
- Nouvelles pistes

Ressources pédagogiques

AET Module « Education au goût - Haute Qualité Alimentaire »

Action visant la diversification des goûts et saveurs à partir de produits locaux, en lien avec les professionnels locaux et prenant en compte l'aspect de la convivialité dans la restauration collective scolaire.

L'établissement s'engage :

- à mettre en œuvre une action éducative dont il détermine la thématique autour des 5 axes ci-dessous (voir contenu plus détaillé dans le guide AET),
- à réaliser parallèlement un ou plusieurs repas ou tables de dégustation (selon le type de cuisine scolaire) autour de produits locaux. Ce repas doit être réalisé dans le respect de la maîtrise des coûts de confection de repas du collège.

Liens possibles avec les programmes scolaires	SVT 6° HIST 6° et 5°	Concernant le patrimoine culturel alimentaire, goût et saveurs
	SVT 6° Education civique 6° et 5° Géographie 5°	Sur l'éco-citoyenneté
	SVT 6° 4° 3° Géographie 5°	Sur la santé et le bien être du collégien
	Géographie 6e	Sur la relation à l'alimentation du futur citoyen et du consommateur
	Non concerné	Concernant le temps du repas
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Cultures culinaires ■ Manière de cuisiner, diversité et éveil aux saveurs ■ Repas et famille : importance du repas comme temps de partage... ■ Repérage culturel, social et géographique ■ Saisonnalité, proximité et distribution locale des produits
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Conditions de production ■ Lieux de production ■ Prise en compte de l'environnement : impact des modes de transformation et de distribution ■ Notions de bilan carbone et empreinte écologique ■ Conditionnement : emballages, déchets alimentaires... ■ Filières de transformation et de distributions : circuits courts...
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Mécanismes physiologiques et besoins individuels ■ Composantes alimentaires : diététique, nutrition, équilibre alimentaire ■ Nourriture saine et équilibrée : alimentation, plaisir, bien être... ■ Image de soi, estime de soi, confiance en soi ■ Activité physique et sédentarité
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Modes de fabrication, les différentes filières... ■ Les différents types de production et de restauration ■ Découverte des métiers : les différents métiers agriculture issus des différents modes de production, métiers de l'agroalimentaires, métiers de bouche, métiers de l'élevage, métiers de la recherche...
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Hygiène, affichage d'informations nutritionnelles, communication sur le contenu du repas... ■ Aménagement de temps de convivialité, décompression...

Ressources audiovisuelles

Ces outils pédagogiques sont mis à disposition des collèges sur réservation.

Contact :

Conseil général de l'Hérault - Direction de l'Education

Service accompagnement éducatif

Nazia Bitam

- tél. 04 67 67 81 23

- mail : nbitam@cg34.fr



Vivre avec le risque incendie : Une culture partagée en forêt méditerranéenne

Sensibilisation et prévention des feux de forêt méditerranéenne.

Un ensemble de 31 séquences vidéos et autant de documents d'illustrations complémentaires contenu dans un DVD-ROM afin de cerner les dynamiques et documenter les débats... Propos et actions recueillis sur le terrain.

Décembre 2007

Documentaire interactif disponible en DVD-ROM

2 heures



L'Hérault, une eau en partage

Film réalisé pour le Congrès mondial de l'eau du 1 au 4 septembre 2008

Du massif de l'Aigoual à la mer Méditerranée,
un parcours de 150 Km dans un bassin versant de 2550 Km²

Le partage de la ressource en eau potable, irrigation, activités touristiques et industrielles, les besoins du milieu ... autant d'enjeux pour une gestion durable du fleuve Hérault.

Août 2008

DVD vidéo

9 minutes



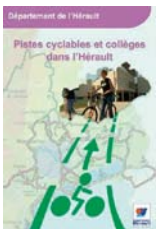
Échanges et métissages à Montpellier hier et aujourd'hui

Au collège des Aiguerelles, le projet A.E.I. (Action Educative Innovante) «Échanges et métissages à Montpellier hier et aujourd'hui» a amené 17 élèves d'une classe de 4ème à découvrir les trois civilisations chrétienne, arabo-musulmane et juive qui ont marqué par leurs empreintes la ville au moyen âge. La synthèse de ce projet est la création d'une affiche représentant le métissage et la tolérance à Montpellier.

Octobre 2004

DVD vidéo

15 minutes



Pistes cyclables et collèges dans l'Hérault

"Les Français sont de plus en plus mobiles, ils utilisent de plus en plus leur voiture...! Sur 100 déplacements urbain ou péri-urbain à peine 3 à 4 se font en vélo!"

Le Département de l'Hérault a décidé de développer un ambitieux réseau de PISTES cyclables notamment en liaison avec les collèges. Santé, autonomie et sociabilité, en même temps que sécurité et coût, sont les premiers effets du développement de l'éco-mobilité autour des collèges.

Septembre 2005

DVD vidéo

10 minutes



L'Hérault à vélo, des kilomètres de liberté

Donner de l'autonomie aux jeunes par des accès sécurisés à leur collège, proposer une alternative moins polluante et moins coûteuse à la voiture pour se rendre à son travail ou à la plage, équiper notre territoire pour favoriser le développement des loisirs et du tourisme, sans oublier la question de la santé publique, voilà quelques raisons de vouloir faciliter l'utilisation du vélo dans l'Hérault.

Septembre 2006

DVD vidéo

10 minutes



Logements sociaux à qualité environnementale

Un film conçu pour le Pôle aménagement durable du territoire et le CAUE de l'Hérault
Les politiques publiques locales de Développement Durable se déclinent notamment à travers l'habitat. Celui-ci se doit donc d'intégrer les contraintes liées au climat méditerranéen, les impératifs de qualité architecturale et environnementale, d'insertion dans le tissu urbain.
Témoignages de trois maires de l'Hérault.

Octobre 2008
9 minutes

DVD vidéo



Quel tourisme pour l'Hérault ?

A la rencontre de quelques initiatives dans l'Hérault : qu'est-ce que le développement touristique durable ?
Un film réalisé pour la Direction du Tourisme et des Loisirs.

Septembre 2004
14 minutes

DVD vidéo



Les domaines départementaux

DVD de présentation des domaines départementaux : la Base de loisirs à Bessilles, la Manufacture royale de Villeneuve, la Maison Départementale de l'Environnement de Restinclières, le Domaine départemental d'art et de culture du château d'O

Juillet 2004
13 minutes

DVD vidéo



Un cadre de vie de qualité

Des éléments de méthode pour valoriser le cadre de vie, les paysages des communes de l'Hérault dans une démarche de développement durable.
Service urbanisme - mission paysage
Pôle aménagement durable du territoire

Février 2008
4 minutes

DVD vidéo



Agenda 21, pour un développement durable dans l'Hérault

Ce film présente quelques actions menées dans le département de l'Hérault et s'inscrivant dans l'esprit du développement durable et de l'agenda 21 du conseil général de l'Hérault.

Avril 2005
15 minutes

DVD vidéo



Projet européen LIFE AWARE

Le projet AWARE vise à montrer comment l'optimisation des techniques d'application des produits phytosanitaires en viticulture permet de limiter la pollution des eaux de surfaces et souterraines.

Un ensemble de séquences vidéos et autant de textes complémentaires contenus dans un DVD-ROM afin de cerner les dynamiques et documenter les débats. Propos et actions recueillis sur le terrain.

Janvier 2009
90 minutes

Documentaire interactif disponible en DVD vidéo, DVD ROM et Internet (lifeaware.org)



Septembre 2005

7 minutes

La construction du collège d'Alco : Pédagogie d'un projet haute qualité environnementale

La construction du collège François Rabelais s'inscrit dans la démarche Haute Qualité Environnementale. Témoignages des acteurs de la construction et description de certains principes HQE.

DVD vidéo



DVD à paraître
Janvier 2008

18 minutes

Trajet d'un amateur de la spéléologie à l'archéologie du Saintponien

Au cœur du haut Languedoc, des découvertes archéologiques majeures ont peu à peu mis en lumière un peuple singulier les Saintponiens, acteurs de la période néolithique, 3 500 ans avant notre ère. Gabriel Rodriguez, fils de migrant espagnol venu travailler dans les nombreuses carrières de marbre de la région, s'est passionné pour l'histoire de l'Homme... au sein du club local de spéléologie, ses découvertes l'ont amené à la fouille archéologique, de l'amateur au scientifique.

DVD vidéo



Octobre 2008

13 minutes

Statues d'O : La restauration des statues du Château d'O

Programme de restauration des jardins du Château d'O suivi par le service du patrimoine culturel, P.A.S.C.A.L, Département de l'Hérault

Sculpture d'après modèles de plâtre, copies des statues originales avec restitution des parties manquantes. Les travaux de restauration et de restitution des statues ont été réalisés en 2008 par l'entreprise Quelin-Mérindol (Avignon) sous la direction de Dominique Larpin (architecte en chef des monuments), avec l'aide financière de la Conservation régionale des monuments historiques (D.R.A.C. L.R)

DVD vidéo



Janvier 2005

12 minutes

Création d'une bouteille à la Verrerie d'Art de Claret

Processus de fabrication d'une bouteille par Eric Lindgren (créateur verrier "Clair de Verre") à Claret.

Illustration pour l'exposition "La bouteille à l'eau" à l'Hôtel du Département de Béziers du 11 janvier au 4 mars 2005.

DVD vidéo



Novembre 2005

17 minutes

Un passé recomposé - Prix du patrimoine de Saint-Gervais-sur-Mare

«Le musée dans les rues, les habitants au musée...!» Tel est le mot d'ordre de l'association «La maison cévenole» de Saint-Gervais-sur-Mare. Prises sur le vif, les photos des habitants sont exposées au musée pendant que les vitrines du village retracent des scènes d'autrefois. Durant une journée d'été, les activités artisanales sont reconstituées par des bénévoles.

Ce projet patrimonial reflète avant tout la volonté locale de toujours réactiver le lien social.

La maison cévenole a reçu le prix du patrimoine du conseil général de l'Hérault.

DVD vidéo et VHS



Avril 2010

7 minutes

La Haute Qualité Démocratique : quelques principes ...

Rencontre avec Patrick Viveret (Philosophe, essayiste)

Lors d'un entretien filmé pour le Département de l'Hérault, Patrick Viveret parle de citoyenneté et d'intelligence collective. Chantre de la «Haute Qualité Démocratique», il nous invite à modifier nos comportements pour aller vers plus de partage et une nouvelle gouvernance. «L'imagination est indispensable pour aller vers le mieux être et non l'accumulation» nous dit-il. Le principe du développement durable est alors pour Patrick Viveret de «Passer d'un territoire à produire à un territoire à vivre!».

DVD vidéo

Ressources Outils pédagogiques / Expositions

Le Département de l'Hérault achète régulièrement des expositions et des outils pédagogiques sur les thèmes de l'environnement. Ce matériel est géré par la Maison départementale de l'environnement.

Il est réservé en priorité aux collèges durant l'année scolaire, mais peut être prêté à toutes les associations et collectivités qui en font la demande.

Contact :

Conseil général de l'Hérault - Direction de l'Environnement

Service Maison départementale de l'environnement et relation avec les associations

Mireille Vidal

- tél. : 04 99 62 09 42

- mail : mvidal@cg34.fr

Jean-François Grimal

- tél. : 04 99 62 09 53

- mail : jfgrimal@cg34.fr

Modalités de prêt :
mise à disposition gratuite
(durée à définir selon la convention, assurance et transport à la charge de l'établissement).

1 Les outils pédagogiques

MALLETTES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Rouletaboule (déchets)▪ Poubelle à boules (déchets)▪ Ricochet (eau et paysage)▪ 1° de plus (climat et énergies)▪ Roll Air (jeu de rôle sur la pollution urbaine) | <ul style="list-style-type: none">▪ Gaspido (économies d'eau)▪ Patte après patte, j'apprends toutes les traces▪ Goût et saveurs (alimentation)▪ Hector l'arbre mort (les arbres) |
|--|---|

JEUX

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Jeu de l'oie : Bee happy▪ Jeu de l'oie : le blé▪ Les traces d'animaux▪ Les abeilles en vrac | <ul style="list-style-type: none">▪ Méditerranée 2000 : les gestes bleus▪ Les défis du tri▪ La mer Méditerranée▪ Espace ludique du développement durable (surface au sol 20 m² - Bioviva) |
|--|---|

MAQUETTES INTERACTIVES

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ La plate-forme de compostage▪ La déchetterie▪ Mallettes pédagogiques : empreinte écologique |
|---|

2 Les expositions

Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les OGM, ouvrons le débat ▪ A la découverte de L'agriculture ▪ L'alimentation ▪ Manger trop ou trop peu ▪ A table ! la santé au menu ▪ la Biodiversité, assurance vie ▪ La biodiversité vitale et fragile ▪ La biodiversité tout est vivant tout est lié ▪ La biodiversité en questions (panneaux A3) ▪ La biodiversité au Chili ▪ les mots de la gourmandise ▪ Les décibels à l'appel ▪ Les Déchets d'Equipement Electrique et Electronique ou DEEE ▪ Les mouvements de la terre ▪ les Risques majeurs ▪ Prélude à la vie ▪ Alerte aux climats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Climat en danger ▪ Le Climat ▪ Déchets : la collecte sélective ▪ Déchets : les filières ▪ Les Déplacements urbains ▪ le Développement durable ▪ Développement Durable et Architecture ▪ L'Eau ▪ L'eau, une ressource vitale ▪ Créd'eau ▪ Les Inondations dans le Gard ▪ Les Ecoproduits ▪ L'Effet de serre ▪ L'énergie, quels choix pour demain ? ▪ Les Energies ▪ Les Energies renouvelables ▪ Histoire géologique de l'Hérault/géologie du quotidien
Faune et Flore	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faune et la flore méditerranéennes ▪ L'arbre en ville ▪ Fruits et légumes : diversité et variétés anciennes ▪ Les Insectes du Languedoc ▪ Le monde naturel de l'abeille ▪ Les Insectes : une extraordinaire diversité ▪ Les Mammifères carnivores ▪ Les Oiseaux de Restinclières ▪ Les rapaces d'Europe ▪ Chouettes et hiboux d'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ours ▪ Les animaux menacés en France ▪ Traces et indices des animaux ▪ L'Olivier ▪ Les Plantes et leurs usages ▪ Reptiles et amphibiens ▪ L'Héritage de Darwin ▪ Les insectes et les mammifères (poster pour la classe) ▪ Les plantes et les végétaux (poster pour la classe)
Milieu naturel et paysage	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baobab Farm (réhabilitation d'une gravière) ▪ L'eau, ressources et utilisations (Collège Fontcarrade Montpellier) ▪ Sauvons les Etangs du littoral ▪ Le Salagou, un lac dans les ruffes ▪ Jardins et espaces verts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Mer Méditerranée le long des côtes héraultaises ▪ Les Milieux ▪ Le Paysage ▪ Protégeons la Nature

Outils de connaissance de l'environnement du collège

Contact :

Conseil général de l'Hérault - Direction de l'Exploitation

- tél. : 04 67 67 80 30

<ul style="list-style-type: none">▪ Diagnostic de performance énergétique▪ Consommation fluide▪ Eléments sur le bâti	<ul style="list-style-type: none">▪ Document : « la qualité environnementale dans 5 collèges de l'Hérault »
--	---

Ressources Education nationale

Contacts et ressources pour éduquer au développement durable dans le cadre de l'éducation nationale en Languedoc Roussillon en 2011 (<http://eedd.ac-montpellier.fr>)

Pilotage académique

Philippe Guizard : IA-IPR d'histoire-géographie, pilote académique de l'EDD

mail : philippe.guizard@ac-montpellier.fr

Florence Thorez : enseignante SVT, chargée de mission EDD

mail : florence.thorez@ac-montpellier.fr

Inspections d'académie

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/structure-academique/inspections-academiques3179>

Activation ressources Sciences - Développement durable :

philippe.mahuzies@ac-montpellier.fr

Mise en œuvre des projets scientifiques 2nd degré :

fabrice.capbert@ac-montpellier.fr

Mise en œuvre des projets Action culturelle 2nd degré :

lionel.rouzier@ac-montpellier.fr

Centres ressources

(plutôt primaire mais peut aussi concerner les collèges)

Thématique	Site internet	Contact mail
Patrimoine et Environnement	http://crpal.free.fr/vailhan/ - (Vailhan)	guilhem.beugnon@ac-montpellier.fr
Nature et Environnement	http://ecolothèque.montpellier-agglo.com/ - (St Jean de Vedas)	alexandre.nicolas@ac-montpellier.fr
Sciences et Technologie	http://crst.prades.free.fr - (Prades le Lez)	crst.prades@free.fr
Prévention et Promotion de la Santé	http://epidaure.fr - (Montpellier)	viviane.garnier@ac-montpellier.fr

Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle - DAAC

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnels/ressources-pedagogiques/education-artistique>

Sous la direction de la Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle :

Michèle Bartolini - IA-IPR

Les chargés de mission académique doivent :

- mettre en œuvre dans le domaine de référence la politique définie dans le cadre du groupe de pilotage académique,
- assurer l'information régulière de la déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle et la représenter en son absence auprès des différents organismes culturels,
- conseiller les établissements en matière de partenariat, de projets et de financements en fonction des divers dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la contractualisation et du volet culturel du projet d'établissement,
- participer à l'expertise des dossiers lors des commissions
- participer à l'évaluation des actions mises en œuvre,
- participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation destiné aux enseignants en collaboration avec la Délégation Académique à la Formation des Personnels,
- suivre la gestion des services éducatifs et initier les conventions partenariales entre l'Éducation Nationale et les structures culturelles de rattachement de ces services,
- travailler à la mise en réseau départementale et académique des services éducatifs avec l'ensemble des structures culturelles œuvrant dans le domaine de référence,
- impulser des actions sur le terrain et en assurer en partie l'encadrement lors d'événements importants ou particuliers,
- veiller à la qualité des actions mises en place,
- préparer les éléments nécessaires à la réalisation des bilans académiques et nationaux,

Domaines particulièrement intéressés :

Culture scientifique et technique :

didier.lacour@ac-montpellier.fr

Patrimoine - archives - mémoire :

francois.icher@ac-montpellier.fr

Architecture :

chantal.serieux@ac-montpellier.fr

Arts visuels :

guillaume.bernard@ac-montpellier.fr

Arts du goût :

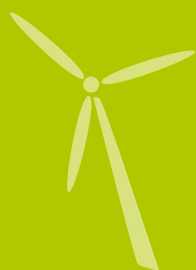
eric.guerrini@ac-montpellier.fr

Dans le cadre d'un service éducatif au sein d'une institution culturelle, un professeur est chargé des missions suivantes:

- conseil aux établissements scolaires,
- aide à la mise en œuvre de dispositifs et d'actions pédagogiques à dimension culturelle, dans le cadre de la contractualisation des établissements,
- conception, réalisation d'outils pédagogiques sur des supports variés, afin de faciliter l'appropriation des connaissances et de favoriser les démarches d'autonomie des élèves. Ces documents pourront être réalisés en collaboration avec le CRDP ou les CDDP,
- information du milieu scolaire par les moyens les plus appropriés (documentation, visites, intervention ...),
- formation des personnels de l'Éducation nationale sous la responsabilité des autorités académiques formation initiale, continue, interdisciplinaire et conjointe,
- réflexion méthodologique sur l'action éducative des institutions culturelles; évaluation et valorisation d'expériences pédagogiques innovantes.

Structures	Adresse	Téléphone	Professeur du service éducatif
Archives départementales de l'Hérault	2, avenue de Castelnau 34011 Montpellier cedex 1	04 67 14 82 14	Pierre Deloye
Patrimoine – architecture			
Musée de l'Ephèbe	Mas de la Clape 34300 Le Cap d'Agde	04 67 94 69 65	Elisabeth Bolbenes
Musée archéologique Lattara	Musée Henri Prades 390, avenue de Pérols 34970 Lattes	04 67 99 77 20/26	Chantal Lucibello
Centre de documentation archéologique régional	390, avenue de Pérols 34970 Lattes	06 38 88 37 73	Sylvie Cazaux
Musée dit site gallo romain "Villa Loupian"	RD 158 E4 34140 Loupian	04 67 18 68 18	Chantal Lucibello
Ville d'Art et d'Histoire de Lodève	Communauté des communes Lodévois Larzac 9, place Alsace-Lorraine Lodève	04 67 88 43 56	Roselyne Belet
Pays d'Art et d'Histoire	Office de tourisme de Pézenas Val d'Hérault BP 10 34120 Pézenas	04 67 98 52 69	Laurence Delsaut
Hôtel de Lunas	10, rue de la Valfère 34000 Montpellier	04 67 66 30 60	Christine Binvignat Fabienne Crouzet
Manufacture des paysages	Village des arts et métiers Ricazouls 34800 Octon	04 67 96 30 45	Josiane Bettini
Sites et paysages Héraultais	Service du patrimoine culturel Conseil général de l'Hérault 1000 rue d'Alco 34087 Montpellier cedex 4	04 67 67 69 02	Jean-Marc Bagnol
Canal du midi	Maison cantonnière 1, quai Elie Amouroux 34310 Capestang	04 67 37 85 29	Rose-Marie Fouet
Culture scientifique			
ARDAM	ARDAM Route des Salins 34140 Mèze	04 67 18 40 96	Marie Péliissier Tiffes
Graine	474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier	04 67 06 01 10	Florence Thorez
Epidaure	Parc Euromédecine, rue des Apothicaires 34298 Montpellier cedex 5	04 67 61 30 08	Laetitia Lévêque Muriel Bousquet Guillaume Lecocq
Mare Nostrum	Place Odysseum 34960 Montpellier	04 67 13 05 50	Delphine Lauret
IRD	Institut de recherche Et de développement 911, avenue Agropolis 34394 Montpellier	04 67 41 61 01	Dominique Chirpaz-Cerbat
Planétarium Galilée	100 allée Ulysse 34000 Montpellier	04 67 13 26 25	Xavier Vilport
Zoo de Lunaret	50, avenue Agropolis 34090 Montpellier	04 99 61 45 50	Brigitte Mestre





Conseil général de l'Hérault
Maison départementale de l'environnement
domaine de Restinclières
Domaine départemental nature et environnement
34730 Prades-le-Lez
TÉL 04 99 62 09 40
Heraut.fr

